



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 25 novembre 2021
à 18 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 25 novembre 2021 à 18 h.
- 10.03** Présentation du budget 2022 et du Programme décennal d'immobilisations (P.D.I.) 2022-2031 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 10.04** Période de questions du public

30 – Administration et finances

- 30.01** Approuver et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal les priorités relatives aux projets inscrits dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations (P.D.I.) 2022-2031 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 30.02** Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1214040005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal les priorités relatives aux projets inscrits dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations (P.D.I.) 2022-2031 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

D'approuver la liste des projets, jointe au dossier, qui constitue le Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets de 2022 à 2032 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Signé par Diane MARTEL **Le** 2021-11-22 09:34

Signataire :

Diane MARTEL

Directrice d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1214040005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal les priorités relatives aux projets inscrits dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations (P.D.I.) 2022-2031 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

CONTENU

CONTEXTE

L'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à 71 130 000 \$ pour les dix prochaines années ou à 7 113 000 \$ par année.

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'approbation de la liste des projets est nécessaire à la poursuite des projets déjà amorcés et à la réalisation de nouveaux projets

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe budgétaire du P.D.I. 2022-2031 se détaille comme suit :

Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
Investissement net	7113	7113	7113	7113	7113	7113	7113	7113	7113	7113	71 130

MONTREAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission du budget au comité exécutif : 26 novembre 201

Adoption du budget PDI par le conseil municipal : semaine du 6 décembre 2021.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Josée BÉLANGER
Conseillère en gestion des ressources
financières C/E

ENDOSSÉ PAR

Marc CARDINAL
Directeur performance greffe et service
administratif

Le : 2021-11-17



Dossier # : 1214040008

Unité administrative responsable : Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière

Niveau décisionnel proposé : Conseil d'arrondissement

Projet : -

Objet : Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour l'exercice 2022.

Signé par Diane MARTEL **Le** 2021-11-22 09:30

Signataire : Diane MARTEL

Directrice d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1214040008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement doit présenter ses prévisions budgétaires et les transmettre au comité exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Pour l'exercice 2022, l'arrondissement dépose un budget équilibré totalisant 60 333 100 \$, comparativement à 58 624 100 \$ en 2021. Une hausse de 1 709 000 \$.

Ce budget a été réalisé en tenant compte des orientations retenues par la Ville centre soit :

- l'indexation des transferts centraux de 1,0 %;
- l mise à jour des paramètres;

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget de dépenses est financé par les sources suivantes :

- Transferts centraux 49 655 400 \$
- Taxes relatives aux services 8 050 500 \$
- Revenus de sources locales 2 014 100 \$
- Affectation de surplus 613 100 \$

Total 60 333 100 \$

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission du budget au comité exécutif : 26 novembre 2022

Adoption du budget 2022 par le conseil municipal : semaine du 7 décembre

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conformément aux dispositions de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, son budget de fonctionnement.

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Josée BÉLANGER
Conseillère en gestion des ressources
financières C/E

ENDOSSÉ PAR

Marc CARDINAL
Directeur performance greffe et service
administratif

Le : 2021-11-18